

**Esneux**

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par **M. et Mme Benoit et Laura BALTAZAR-LACROIX** demeurant Avenue Montéfiore 15 Bte 11 à 4130 Esneux.

Le terrain concerné est situé **Avenue Reine Astrid, 12 à 4130 Esneux** et cadastré division 1, section E n°470V3.

La demande vise les travaux suivants : **Construction d'une habitation** et présente les caractéristiques suivantes :

Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme pour les raisons suivantes :

- le recul par rapport aux limites parcellaires latérales est inférieure à 5,00m et le recul par rapport aux limites de fond de parcelle est inférieur à 15,00m ;
- La superficie constructible de la parcelle est inférieure à 1.000m² ;
- L'emprise bâtie est supérieure à 30% de la superficie constructible de la parcelle ;
- La surface réservée aux espaces verts à inférieure à 50% de la superficie constructible de la parcelle ;
- La modification du niveau existant du terrain dans les zones de recul minium latérales ;
- Le cas échéant, les cinq premiers mètres de la rampe d'accès sont supérieurs à 4% ;
- Le faite de la toiture n'est pas parallèle à la plus grande longueur du volume ;
- La teinte des briques ;
- L'utilisation de Trespa comme matériaux de parement.

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 17h à 19h, au **Domaine Brunsode** (Château Brunsode n°2 - 1^{er} étage), Service Urbanisme, 4130 ESNEUX **uniquement sur rendez-vous pris au 04/380.93.38 ou 04/380.93.34 ou 04/380.93.44.**

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Florine PARIZEL, téléphone : 04/380.93.35, mail : urbanisme@esneux.be, dont le bureau se trouve **Domaine Brunsode** (Château Brunsode n°2 - 1^{er} étage) à 4130 ESNEUX.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 24 septembre 2025 au 08 octobre 2025 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@esneux.be